

## **Un nouveau loup s'installe en Wallonie**

### **La zone de protection permanente agrandie**

Ce 11 février 2022, la zone occupée par les loups de la meute des Hautes Fagnes a été agrandie. Cette extension permet d'officialiser l'installation d'un nouveau loup mâle, de lignée italo-alpine cette fois, dont les premiers indices de présence datent de juillet 2021. Le suivi assidu de cet individu par le Réseau Loup du SPW a permis d'identifier un domaine vital contigu à celui de la meute de Akéla et situé à cheval sur les territoires wallon et allemand. Cette révision des contours de la « Zone de Présence Permanente » n'est pas sans conséquence pour les éleveurs des nouvelles zones qui la rejoignent, à savoir une partie des communes de Bullange et de Butgenbach : ceux-ci pourront désormais bénéficier, tout comme les éleveurs concernés par la meute de Akéla, de conseils pour la protection de leurs troupeaux, d'une analyse de risque, du prêt de filets électrifiés, de subvention pour des moyens de protection durables et d'une aide bénévole pour l'installation des protections.

Plus d'informations pour les éleveurs concernés via [reseauloup.be](http://reseauloup.be) ou [prevention.loup@natagriwal.be](mailto:prevention.loup@natagriwal.be).

**Le lien vers la nouvelle carte de la Zone de protection permanente (ZPP) :**

<http://biodiversite.wallonie.be/servlet/Repository/?ID=44549>

**A voir aussi : 12 mois de suivi photographique de la meute des Hautes-Fagnes →**

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/17-12-2021-12-mois-de-suivi-photographique-de-la-meute-des-loups-des-hautes-fagnes.html?IDD=6692&IDC=3420>